

Wireless Logic -Liste de Prix

Veuillez noter que Wireless Logic appliquera la TVA à tous les frais détaillés ci-dessous, sauf indication contraire expresse.

Objet	Référence du Contrat	Frais (€)
Frais de livraison minimum (cartes SIM / routeurs)	Conditions Générales - clause 5.3	20€ / 30€
Frais de service minimum	Conditions Générales - clause 11.1	60€ par mois
Prélèvement refusé	Conditions Générales - clause 11.3	30€
Retard de paiement de toute facture / prélèvement automatique retourné impayé	Conditions Générales - clause 11.4	20€
Rapport manuel	Conditions Générales - clause 12.2	10€
Copie manuelle de la facture	Conditions Générales - clause 12.3	10€
Résiliation des cartes SIM - frais de gestion	Conditions Générales - clause 24.3(b)(ii)	3€ par carte SIM
Licence SIMPro	Calendrier des Services de Connectivité - Section de la licence SIMPro	3€ par utilisateur actif
Changement de propriétaire (COO)	Programme de Services de Connectivité - paragraphe 16.1(ii)	30€ par demande du COO
Demande de portabilité de numéros de téléphone mobile	Programme de Services de Connectivité - paragraphe 16.2	60€ par demande de port
RMA - retour pour défaut du client	Programme de services pour le Matériel - paragraphe 1.9(ii)	20€ par retour
Frais de transfert pour l'équipement GML	Barème des Services LEO Plus gérés au niveau mondial - paragraphe 3.4	300€
Frais de transfert pour Routeurs RaaS	Conditions particulières - Matériel - Section de Router-as-a-Service	1€